

Les femmes au Pakistan : une situation contrastée

La publication du dernier rapport mondial sur les inégalités et les discriminations entre hommes et femmes par le Forum économique mondial en octobre 2013¹ a été accueillie avec une certaine résignation par la presse anglophone pakistanaise. Encore une fois, le Pakistan occupait le bas du classement, l'avant-dernière place. Ce classement ne surprend pas dans la mesure où la médiatisation de l'histoire de Malala Yousafzai a récemment mis en lumière les difficultés que connaissent les femmes dans la République islamique du Pakistan. Cette adolescente, qui militait pour le droit à l'éducation des femmes dans la région de Swat, a été victime d'une tentative d'assassinat en 2012. Pourtant, la situation des femmes au Pakistan est plus contrastée qu'il n'y paraît au premier abord. Le principe d'égalité entre les sexes a été affirmé par les trois Constitutions successivement adoptées par le pays depuis son indépendance en 1947, et les femmes ont toujours eu des droits politiques strictement égaux à ceux des hommes. Il n'existe pas une condition féminine (de victime) au Pakistan, mais bien des conditions féminines, qui varient fortement en fonction des contextes.

Les diverses formes de discrimination

Si l'égalité entre les sexes et le principe de non-discrimination ont été affirmés dès la création du Pakistan, ces principes ont souvent été contredits en droit comme dans les faits. Ainsi, bien que la loi de la famille (*Muslim Family Law Ordinance*), promulguée en 1962, ait donné un certain nombre de garanties aux femmes, ces dernières ne parviennent souvent pas à imposer leurs droits (au demeurant parfois inégaux) en matière de mariage, de divorce ou d'héritage. Les femmes ont également été fragilisées par l'ordonnance sur les *hudud*² (*Hudood Ordinance*)

promulguée par le général Zia-ul-Haq en 1979 dans le cadre de sa politique d'islamisation du Pakistan. Si ces lois ne sont pas uniquement destinées aux femmes, elles les concernent particulièrement. Il est devenu difficile de prouver un viol, tandis que l'accusation d'adultère peut être utilisée pour faire pression sur une femme par sa famille ou les forces de l'ordre. Cette loi n'a été remise en cause (partiellement) qu'en 2006.

Les femmes souffrent également d'inégalités *de facto*. D'après une étude du gouvernement pakistanaise réalisée en 2010-2011, seulement 42 % des femmes de plus de 15 ans sont alphabétisées, contre 67 % des hommes³. Le rôle des femmes dans l'économie est souvent minimisé dans les statistiques officielles pour lesquelles elles ne constituent que 20 % de la population active⁴, bien que leur participation à l'économie informelle du pays soit importante. Toujours d'après la Banque mondiale, le taux de mortalité des enfants de moins d'un an est plus élevé pour les filles (22 % contre 14 %), ce qui explique un ratio hommes/femmes en défaveur de ces dernières⁵. Enfin, si elle est difficile à évaluer faute de données fiables, la violence contre les femmes est importante, et le harcèlement sexuel, la violence domestique, les « crimes d'honneur » et les attaques à l'acide sont des formes de violence encore répandues.

La violence et la discrimination contre les femmes sont couramment expliquées par les normes sociales, notamment l'importance de la chasteté féminine dans la définition de la réputation d'une famille. Ainsi, selon la Commission des droits de l'homme pakistanaise, en 2011, 943 femmes ont été victimes de ce qu'on appelle un « crime d'honneur », c'est-à-dire assassinées par des proches,

¹ *The Global Gender Gap Report 2013*, World Economic Forum, Genève, 2013 (www.weforum.org).

² Le terme *hudud* désigne les châtiments prévus par la charia pour sanctionner certains crimes (consommation d'alcool, vol, fornication par exemple).

³ Federal Bureau of Statistics, *Social And Living Standards Measurement Survey (Pslm) 2010-11*, Government of Pakistan, Islamabad, 2011 (www.pbs.gov.pk).

⁴ Banque mondiale, 2010.

⁵ Données disponibles sur : <http://datatopics.worldbank.org/gender/country/pakistan>.

pour avoir mis en danger l'honneur familial. De telles affaires surviennent souvent dans le contexte de « mariages d'amour », c'est-à-dire d'unions qui n'ont pas été décidées par les familles respectives des époux. La grande majorité des mariages sont en effet « arrangés » au Pakistan, ce terme recouvrant en réalité une grande diversité de pratiques, notamment en ce qui concerne la prise en compte des désirs des futurs mariés, et en particulier des femmes. Si l'on ne peut assimiler mariage arrangé et mariage forcé, et que le premier concerne aussi les hommes, les filles sont les premières touchées par les pratiques (illégales) de *vani* et de *swara* par lesquelles une dispute entre deux familles ou tribus est réglée par le don d'une – généralement très jeune – épouse.

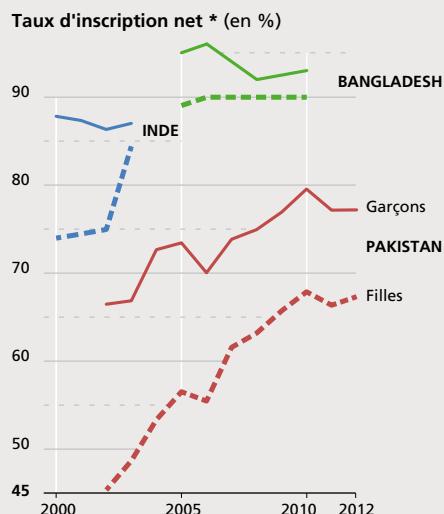
L'islam et ses règles sont souvent invoqués pour justifier le tabou qui existe quant à la visibilité et à la mobilité des femmes dans l'espace public. Selon les règles du *purdah*, terme signifiant « rideau », les femmes doivent éviter d'interagir avec des hommes extérieurs à leur cercle familial et se comporter avec pudeur, en couvrant totalement leur corps et en évitant de sortir. Toutefois, cette pratique, qui n'a jamais été suivie par tous les musulmans du sous-continent indien, n'est pas spécifique à l'islam et est observée par certains hindous.

Sans minimiser la réalité des injustices subies par nombre de Pakistaines, il convient de souligner la diversité des situations en fonction des milieux sociaux, des lieux de vie, des appartenances religieuses, etc. Pour ne prendre qu'un exemple, le taux d'alphabétisation des femmes varie entre 80 % (à Islamabad, la capitale du pays) et 1 % (dans un district rural du Baloutchistan). Loin de laisser la majorité des Pakistanais indifférents, ces inégalités entre les sexes constituent un enjeu politique et social majeur dans le pays.

Un enjeu politique et social

L'égalité entre les hommes et les femmes est souvent au cœur des débats au Pakistan, un enjeu en lien avec celui de la place que l'islam devrait occuper dans la vie politique. Il ne s'agit pas, loin s'en faut, d'un débat manichéen entre des partisans d'un État religieux, qui souhaiteraient circonscrire au maximum l'accès des femmes à l'espace privé, et des libéraux

Élèves inscrits à l'école primaire au Pakistan, au Bangladesh et en Inde (2000-2012)



* Selon la Classification internationale type de l'éducation de 1997, c'est le ratio d'enfants en âge d'aller à l'école et qui y sont inscrits par rapport à la population d'âge correspondante.

Source : Banque mondiale,
<http://donnees.banquemonde.org>

Réalisation : Sciences Po - Atelier de cartographie. © Dila, Paris, 2014

sécularistes, qui voudraient au contraire garantir l'égalité totale d'accès à l'espace public. Certains tenants de l'islam politique défendent le droit à la participation politique des femmes ou à l'emploi (avec des limites), tandis que les féministes peuvent utiliser des textes religieux pour justifier leurs revendications, par exemple en matière d'héritage.

La promotion des droits des femmes a pu être utilisée pour justifier un discours modernisateur autoritaire. Ainsi, parmi les promoteurs des droits des femmes au Pakistan, on trouve plusieurs militaires, dont le général-président Pervez Musharraf. Ce dernier, arrivé au pouvoir en 1999, s'est présenté comme un dirigeant moderne et éclairé, et a pris plusieurs initiatives pour renforcer les droits des femmes comme l'abrogation partielle de l'ordonnance sur les *hudud*, ou la mise en place de quotas pour les femmes dans les assemblées au niveau provincial et national. Certaines féministes pakistanaises ont critiqué l'instrumentalisation politique de la cause des femmes, soulignant que la « modernisation » en fragilise certaines – comme les ouvrières – plus

qu'elle ne les libère, car les femmes subissent de plein fouet les effets du libéralisme économique sans avoir suffisamment de ressources pour faire valoir leurs nouveaux droits.

Les réserves liées à l'application incomplète des lois et à l'instrumentalisation de la cause des femmes ne doivent cependant pas masquer les avancées de ces dernières années. Plusieurs lois ont renforcé la protection des femmes. C'est ainsi qu'une loi contre le harcèlement sexuel a été promue avec succès par diverses organisations féministes de la société civile. La Cour suprême pakistanaise a en outre pris fermement position pour les droits des transsexuelles – notamment celles que l'on appelle les *hijra* –, en élargissant les possibilités d'identification sexuelle sur les papiers d'identité. Enfin, l'accès des femmes à l'éducation, au marché du travail ou encore à la vie politique s'est accru dans la période récente.

Les femmes, actrices de la société pakistanaise ?

Historiquement, les femmes ont eu un accès limité au pouvoir politique, même si le pays compte plusieurs femmes politiques de premier plan, à commencer par Benazir Bhutto, qui a été par deux fois Première ministre. Depuis 2002, les femmes disposent d'un quota de 17 % des sièges dans les assemblées législatives provinciales et au Parlement. Les femmes sont également présentes dans de nombreuses organisations politiques, à commencer par les mouvements féministes. Ces derniers, qui existent depuis le début du xx^e siècle dans le sous-continent, sont très actifs de nos jours. Leur influence a été réelle dans l'histoire politique et sociale du Pakistan, et pas unique-

ment en ce qui concerne les droits des femmes. Le Women's Action Forum, créé en 1981 pour contester la politique d'islamisation du dictateur Zia-ul-Haq, a ainsi joué un rôle important dans l'opposition à son régime autoritaire.

Enfin, les femmes sont présentes dans de nombreux domaines de la vie sociale, de la littérature à la musique, en passant par le monde des affaires, l'université et la justice, à l'instar de l'avocate et féministe Asma Jahangir, qui dirige depuis 2010 l'association du barreau liée à la Cour suprême, de Zarsanga, chanteuse pachtoune, ou encore de Kamila Shamsie, une écrivaine de langue anglaise.

Virginie Dutoya *

* Docteure en science politique, associée au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'université François-Rabelais de Tours.

Bibliographie

- **Christèle Dedebant**, *Le Voile et la bannière. L'avant-garde féministe au Pakistan*, CNRS Éditions, Paris, 2003
- **Khawar Mumtaz et Farida Shaheed**, *Women of Pakistan: Two Steps Forward, One Step Back?*, Zed Books, Londres, 1987
- **Virginie Dutoya**, *La Représentation politique des femmes dans les Parlements de l'Inde et du Pakistan*, Dalloz, Paris, 2014
- **Shahnaz Khan**, « "Zina" and the Moral Regulation of Pakistani Women », *Feminist Review*, n° 75, 2003, p. 75-100
- **Jasmin Mirza**, *Between Chaddor and the Market :* *Female Office Workers in Lahore*, Oxford University Press, Karachi, 2002
- **World Economic Forum**, *The Global Gender Gap Report 2013*, Forum économique mondial, Genève, 2013 (www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2013)